

<https://www.aefinfo.fr/depeche/692030>

Erwin Canard

5 min read

Le MENJ veut engager une transformation de l'organisation RH dans les académies

"Reconquérir du temps administratif afin que l'attention des agents des services RH soit le plus possible tournée vers le soutien des chefs d'établissements, des enseignants et des agents du service public de l'éducation" : tel est l'objectif de la "transformation de l'organisation RH dans les académies" qu'a annoncée Matignon le 9 mai 2023. Le MENJ précise aussi à AEF info qu'il va "engager des chantiers structurants" avec "une stratégie RH nationale", ainsi qu'un "plan de transformation" du fait de la mise en œuvre du pacte. Ces transformations vont "s'appuyer sur le levier numérique".



La démarche veut notamment "faciliter l'accès des interlocuteurs aux services administratifs". Droits réservés - DR

Est-ce une nouvelle étape de la GRH de proximité, mise en place lors du précédent quinquennat, ou une réforme ? Si les contours restent pour l'heure flous, Élisabeth Borne annonce, à la suite du 7e Comité interministériel de la Transformation publique, le 9 mai 2023, que le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse va "transformer l'organisation RH dans les académies". L'objectif : "mieux accompagner les enseignants".

La volonté du gouvernement, précise le dossier de presse de Matignon, est "d'engager une démarche nouvelle pour 'reconquérir' du temps administratif afin que l'attention des agents des services RH soit le plus possible tournée vers le soutien des chefs d'établissements, des enseignants et des agents du service public de l'éducation". Cette démarche est déjà testée dans quatre académies (Versailles, Créteil, Lille, Nancy), "avec le soutien de la DITP et du ETAP".

Contacté par AEF info, le ministère explique qu'il s'agit de "simplifier les processus RH en académies" et de "faciliter l'accès des interlocuteurs aux services administratifs", afin de "faire face aux nouvelles attentes des agents et usagers". Il veut aussi "améliorer la qualité des échanges, la dématérialisation lorsqu'elle est utile, ainsi que l'accès à l'information et aux réponses".

"Un meilleur accompagnement RH et une meilleure qualité de travail pour les agents"

Le dossier de presse de Matignon liste les "bénéfices pour les enseignants" de cette nouvelle démarche :

- "un meilleur accompagnement RH (meilleure information, simplification des procédures, plus grande disponibilité des agents)
- une meilleure qualité de travail pour les agents (réduction des 'irritants', automatisation des tâches à moindre valeur ajoutée)
- une dynamique d'amélioration continue qui s'ancre et se poursuit avec la mise en place d'outils de pilotage de l'activité".

Désormais, la DITP va effectuer un "transfert de compétences vers le secrétariat général du ministère afin d'internaliser la capacité à accompagner les académies dans des démarches de réingénierie participative des processus".

En outre, les "cadres des services académiques et des experts internes au sein des académies" vont être formés "au sein de l'école de l'excellence opérationnelle du campus de la transformation", afin d'organiser le déploiement progressif à l'ensemble des académies et la "pérennisation de la méthode".

"ces transformations s'appuient sur le levier numérique"

Plus globalement, le ministère de l'Éducation nationale indique à AEF info qu'il va "engager des chantiers structurants dans les prochains mois dans la démarche 'RH 2026'". Deux mesures sont mises en avant.

D'abord, le ministère veut mettre en place "une stratégie RH nationale pour incarner une nouvelle marque employeur". Il s'agit de :

- "définir des engagements nationaux de l'employeur vis-à-vis des agents
- sécuriser, professionnaliser et moderniser les processus RH par le biais d'un programme interne d'amélioration des services déconcentrés
- définir des standards communs pour toutes les académies et accompagner le déploiement
- professionnaliser la gestion de l'encadrement intermédiaire et supérieur en administration centrale et en académie".

En outre, avec la mise en œuvre du pacte enseignant le MEN espère "déclencher un plan de transformation de grande envergure", qui induit :

- "la redéfinition de la chaîne de pilotage entre la centrale et les services déconcentrés, et entre services déconcentrés et établissements
- la responsabilisation des managers de proximité (personnels de direction, directeurs d'école...) dans l'animation du collectif de proximité (exemple : remplacement de courte durée)
- la nécessité de faire émerger des projets innovants".

Le ministère indique que "ces transformations s'appuient sur le levier numérique", via notamment :

- "la modernisation des SJ RH et le déploiement de nouveaux outils pour optimiser le remplacement des professeurs absents

- la transparence avec la structuration d'une feuille de route ministérielle de la donnée ambitieuse, avec un projet de plateforme des données de l'éducation
- l'amélioration de la qualité du service aux usagers en parallèle du développement du portail scolarité service (consultation numérique des copies du bac ; automatisation de l'attribution des bourses...)"

Generated with Reader Mode